

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	9^{ème}
Nom de site	CAPUCINE OPERA	Numéro	7510061742
Adresse du site	3, rue Meyerbeer	Hauteur	R+6 (27.80m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	23/01/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	28/01/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	23/02/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antenneur sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 80° et 350°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 5.40m, fenêtres entre 2 et 11m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 80° <4V/m - 350° <5V/m 5G (3500) : 80° <4V/m - 350° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	27.40m pour les faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

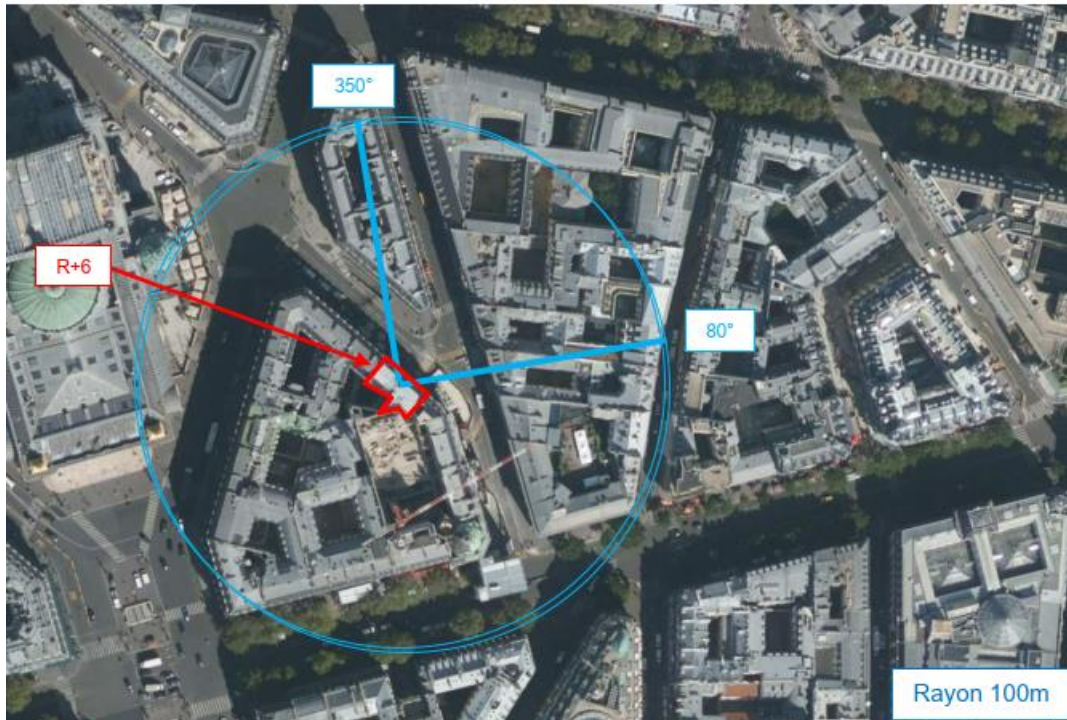
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et à faisceaux orientables repris sur mât avec platines fixées sur le cerclage des cheminées à installer
Zone technique	Mise en place d'une zone technique au niveau de sous-sol

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

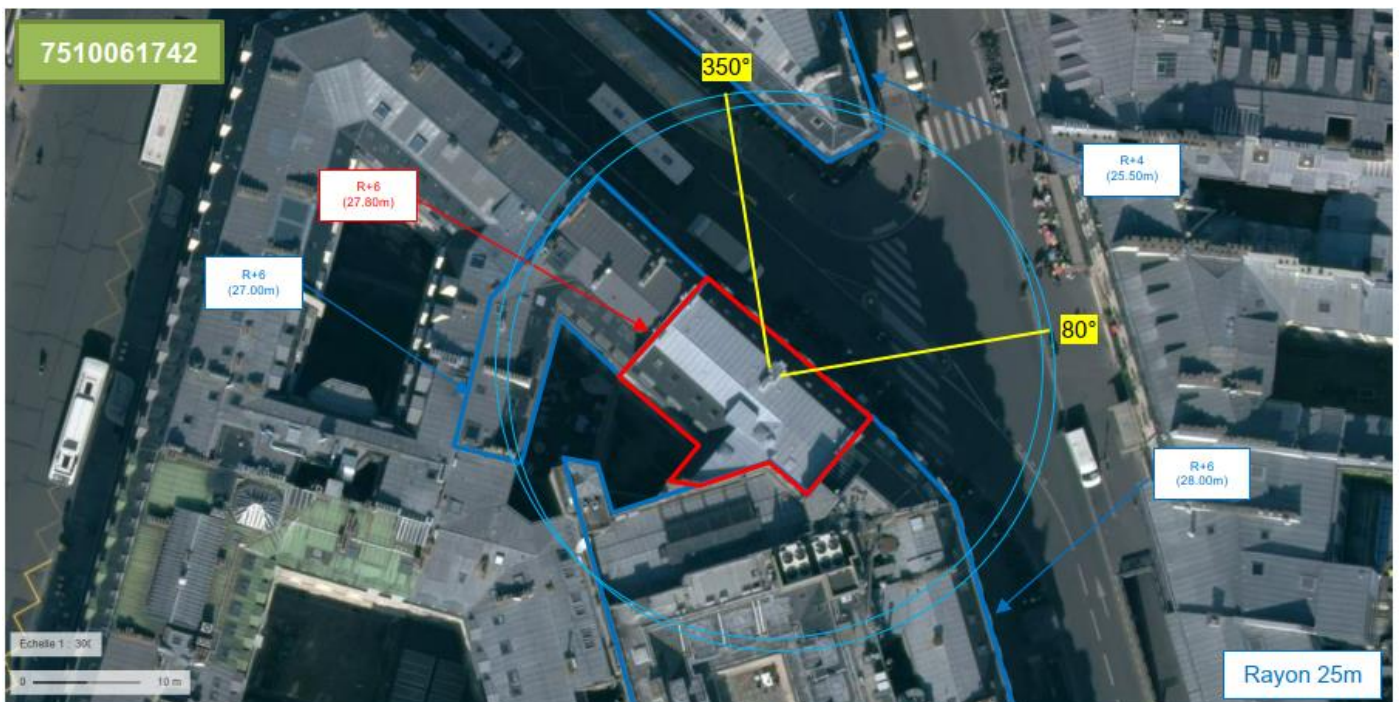
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier dans les 100m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m

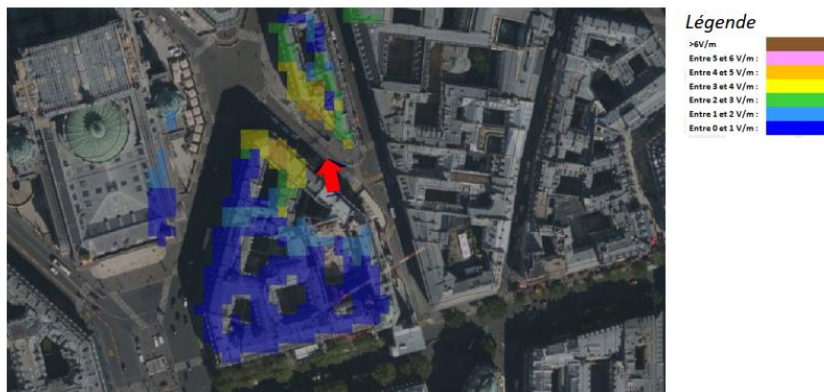
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 80°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 350°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

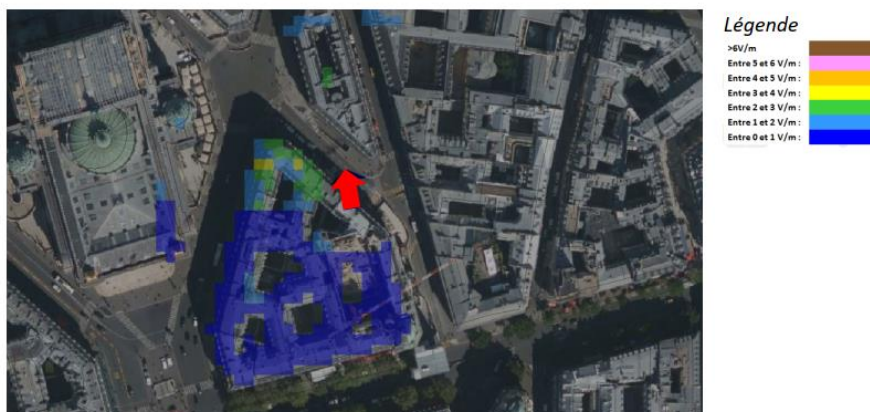
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 80°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	26.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 350°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux

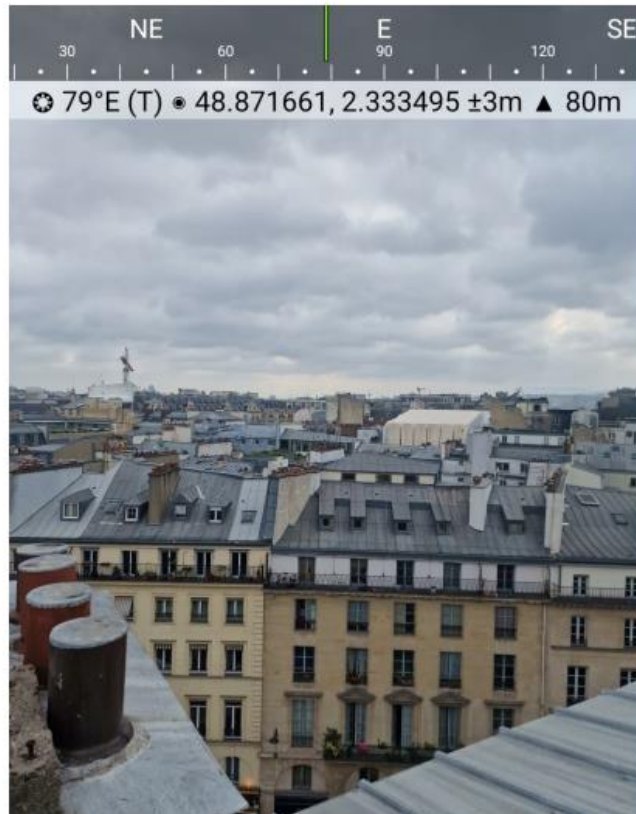


Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 80° :



Secteur 1 Azimut 350° :

